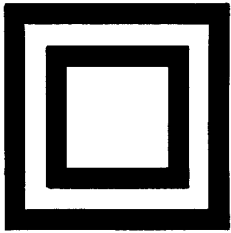


Tant que nous aurons la monarchie dans l'usine nous ne pourrons avoir la république dans la société.
Marc Sangnier



la jeune république

organe du socialisme personnaliste

VOUS AVEZ DIT GRECE ?

non, nous avons dit G.R.E.S.P.

La "nouvelle droite," dernière mode, a lancé un Groupe de Recherches et d'Etudes pour la Civilisation Européenne, une réaction à l'exubérance fraternelle de Mai 68.

La doctrine de la Jeune République est approfondie depuis l'année Cohn-Bendit, sous la forme d'un club : Groupe de Recherches et d'Etudes pour un Socialisme Personnaliste (voir J.R. n° 71 de 1968).

« Il s'agit en définitive, écrivions-nous, de transformer les relations, non seulement par une modification des structures socio-économiques mais par un regard neuf de l'homme sur l'homme, un regard vrai, sans crainte ni fausseté, un regard qui valorise, un regard créateur. »

Les relations entre les personnes ne se trouvent donc pas exclusivement tributaires des rapports de production. Les hommes, quels qu'ils soient, fondamentalement égaux — malgré des différences qui exigent une écoute réciproque — se construisent au sein de communautés de plus en plus larges.

Les échanges intellectuels et affectifs épanouissent la personne, selon une dynamique de la créativité, dans une visée d'accomplissement, avec et pour les autres.

A la limite, le socialisme personnaliste entend changer la société de consommation, dont la plupart ne recueillent d'ailleurs que des gaz d'échappement, en une société d'oblation. Nous pensons que les progrès économiques (ou technologiques) doivent, par l'action des masses organisées, entraîner des progrès sociaux, mais que des initiatives personnelles, comme celles des signataires de la Charte 77 en Tchécoslovaquie, démontrent les limites d'une société de production, sans autre dépassement que ceux du stakhanovisme. Sans oublier que l'adversaire, c'est le pouvoir giscardien et sa politique qui enrichit les riches et appauvrit les pauvres, nous n'approuvons pas les partis ou syndicats qui racolent des adhérents en prônant une plus grande libéralisation de l'avortement, rejoignant ainsi le libéralisme avancé de la grande bourgeoisie.

Il n'y a pas de socialisme personnaliste sans reconnaissance d'une loi morale génératrice de vie. Cette loi peut être transgressée, parfois "légitimement," mais non abolie. L'émergence d'une personne dans l'accomplissement d'une œuvre, à travers une histoire collective et individuelle, ce peut être l'un des sens dont le G.R.E.S.P. s'efforce de baliser les voies d'accès.

Claude-Roland Souchet

LA
PERSONNE
C'EST
PLUS
QUE
L'INDIVIDU

JUIN à OCTOBRE 1979

N° 113

PÉRIODIQUE

Numéro : 5 F

LA JEUNE RÉPUBLIQUE

Le Directeur :
Jean Pralong

Rédactrice en Chef, mise en pages :
Marcelle Leconte-Souchet

Rédaction - Siège Social
Administration :

Parti de la JEUNE RÉPUBLIQUE
Villa n° 6 - 9, bd Jean-Mermoz
92200 NEUILLY (Hauts-de-Seine)
C.C.P. PARIS 20.896-71
Tél. 624.06.08 - 033.99.09

Fricotel - Epinal, Paris
Dépôt légal n° 2091

NOTRE COMBAT

POUR
une République
Socialiste
et Démocratique
au service
de l'Homme,
vous intéresse.

ADHÉREZ
A NOTRE PARTI

COTISATIONS

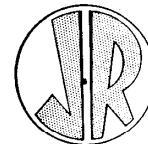
ADHÉRENTS et AMIS de la J.R.

Revenu mensuel	Cotisation annuelle 1 % du salaire
Salaire de 2 000 F	240 F
2 500 F	300 F
3 000 F	360 F
4 000 F	480 F
5 000 F	600 F etc.

ABONNEMENT A REVUE en sus :
1 an : 30 F — De soutien : 50 F

Parti de la JEUNE RÉPUBLIQUE
Villa n° 6 - 9, bd Jean-Mermoz
92200 NEUILLY (Hauts-de-Seine)
C.C.P. PARIS 20.896-71

OBJECTIF 1988



par Gérard Brissé

quelle langueur politique dans la France d'aujourd'hui ! Tandis que la société s'enfoncé chaque année un peu plus dans l'exacerbation de ses inégalités, que la bourgeoisie d'affaires et bancaire conforte son emprise sur le pays, que les éternels souffre-douleur que sont les salariés et les professions libérales de bas d'échelle, paient un tribut de plus en plus lourd aux compagnies pétrolières et aux lobbies du nucléaire, la France des partis et des formations syndicales s'endort.

Traumatisée par vingt années d'échecs, la gauche s'enfoncé dans la visée rétro d'une délicate social-démocratie à la mode germanique. Il fut un temps où, des gaullistes de gauche à certains clubs en mal d'identité, il était de bon ton de s'afficher "travailleurs". Mais à présent, le sémillant Monsieur Schmidt emporte tous les suffrages admiratifs de ceux qui, à droite comme à gauche, sont en quête de "modèle" d'importation.

Qui plus est, la France politique et intellectuelle s'offre le luxe d'avoir sa "nouvelle droite" avec pignon sur rue, ce qui accentue encore le contraste entre une droite qui se veut résolument réformiste dans son conservatisme, et une gauche qui s'affirme conservatrice dans son réformisme.

Une telle évolution n'est pas faite pour réveiller l'ardeur militante des Français et pour ressouder l'union de la gauche autour d'un idéal, d'un programme et d'une équipe. Eternel dinosaure que cette volonté "d'union" toujours réaffirmée le temps d'une accolade électoraliste et qui s'émousse au fil du temps. La vérité est que chacun affiche la surenchère de sa propre marginalisation face aux redoutables problèmes de notre temps, le discours étant de plus en plus déphasé par rapport à l'évolution technologique, aux aspirations profondes des masses et aux moyens de les satisfaire.

J'entends bien que le problème de l'union de la gauche est tabou, qu'il est de bon ton de l'évoquer sans rire, ni grincer des dents. Je capte des voix qui me chuchotent que les propositions que nous n'avons cessé de préconiser depuis un peu plus de quinze ans sont tombées en désuétude, que le monde a changé, que la gauche n'est plus ce qu'elle était alors. Las et trois fois hélas ! Dans les années

60, la gauche en pleine effervescence s'exprimait en termes de renouvellement et cette métamorphose se concrétisait en une multitude de cercles de pensée et d'action particulièrement dynamiques qui laissaient augurer d'un bel avenir.

Aujourd'hui, comme il y a vingt ans, la SFIO (pardon, le PS) s'exprime en langue de social-démocrate, tandis que le P.C.F. se replie en peau de chagrin sur des positions qui traduisent assez mal l'évolution de notre temps.

A ce compte-là, et à moins d'événements imprévisibles qui viendraient bouleverser la conjoncture nationale et internationale (par exemple une intervention armée des Etats-Unis au Moyen-Orient), on voit mal ce qui viendrait troubler la quiétude de Monsieur Valéry Giscard d'Estaing, qui sera réélu triomphalement en 1981 avec 50,01 % des voix, majorité très confortable comme on le sait, puisqu'elle prend en charge, une fois de plus, les abstentions et les votes nuls et que le scrutin dit, sans doute par dérision, "majoritaire," aura pour effet de faire passer pour majorité dans le cadre des institutions ce qui n'est en fait que minorité dans l'opinion.

Dans cette situation confirmée de mortification et de désespérance, l'année 1988 est donc désormais notre objectif, et ceci pour trois raisons. Au premier chef, elle marquera l'échéance d'un second septennat pour l'actuel président de la République, si Dieu et les Français lui prêtent vie jusque-là ; en second lieu, les grands ténors actuels de la vie politique française, usés par le pouvoir ou par les ambitions cent fois renouvelées et jamais assouviées, seront avancés en âge et auront pris leur retraite ; enfin, si l'on suit l'évolution de la politique française depuis une trentaine d'années, on peut présumer à l'échéance de dix en dix ans, que 1988 sera une année de grandes tribulations. Souvenons-nous : 1947-48, année des grandes grèves ! 1957-58, fin de la IV^e République et émergence du Général de Gaulle. 1967-68, insurrection hébertiste de jeunes en quête d'idéal, mais qui devait asseoir pour longtemps le pouvoir conservateur.

N'en doutons pas : 1988 marquera un tournant fondamental dans la politique de notre pays... et nous devons d'ores et déjà nous y préparer !

LA VIOLENCE ? FAUT-IL S'EN ÉTONNER ?..

par Jacques-Paul Richard
Maire Adjoint du Mans

Le 16 septembre, le mitraillage de plusieurs ministères par un mystérieux "groupe autonome," voilà qui interroge. Alors, à l'italienne ? Dégâts purement matériels, mais on a osé tirer sur un ministre. Un degré de plus est franchi. Quand on administre une ville, le vandalisme tendrait à devenir une rubrique du budget. Il faut un fait de ce genre pour ranimer l'indignation.

MILLE RAISONS PLUS UNE

Suite au rapport Peyrefitte (1978), dans chaque département, les préfets président un "Comité d'étude de la violence et de la criminalité," qui réunit une vingtaine de responsables locaux de premier plan. S'en suit un travail feutré...

Pour ma part, ayant remarqué le fait que Monsieur Peyrefitte n'avait nullement exprimé que la propre violence de l'Etat pût, par jeu de miroir, être une des sources de la violence de citoyens, ayant noté, entre autres, que l'Etat choisit (à leur place), et soi-disant pour les défendre des moyens de terreur suicidaires, je me suis mis en devoir d'écrire en termes pesés à tous les membres du Comité de la Sarthe en faisant remarquer la lacune qui consistait en la dissimulation systématique de cette violence-là. J'adjoignais à ma lettre une profonde étude récente sur les implications psychologiques et psychiatriques des moyens de destruction massifs.

Ai-je fait peur ? Ai-je été indécent ? Nul n'a accusé réception. Pourtant, ne serait-il pas bien surprenant que la possibilité chronique de l'apocalypse demeure sans effet (au moins inconscient), qu'il ne contribue pas au sentiment de "bôf." Que vaut la vie, à plus forte raison les biens, si l'Etat lui-même peut la prendre en otage, et si les vivants se savent comptés par "mégamorts" après les mégatonnes.

ET SI CELA RÉDUISAIT LE CHOMAGE ?

La fable est bien répandue (« faut bien qu'on mange »), mais c'en est une. Edward Kennedy a rendu publique ce printemps une étude effectuée par un groupe de chercheurs américains sur l'emploi dans l'industrie d'armement. On y lit : « L'augmentation du budget de l'armement des U.S.A. à 117 milliards de dollars coûte directement 1,4 millions d'emplois dont la population a un besoin urgent ». Sur la période 70-74, chaque milliard de dollars dépensé pour l'armement dans le budget militaire a coûté 11 600 emplois qui auraient pu être préservés si ces sommes avaient été investies dans le civil. Le budget militaire français sera augmenté de plus de 15 % en 1980.

QUELLE AUTORITÉ MORALE ?

Cette option de la part de l'Etat, disposant en fait que son idéologie vaut bien la prise de risques peut-être totaux pour la biosphère, est déjà marquée de totalitarisme. Cette pratique morticole ne rappelle-t-elle pas certaine secte ?

ET LE CONSENSUS ?

Pourtant l'Etat aurait plus besoin que jamais de recueillir le consentement des masses, sans lequel on ne peut espérer de paix sociale. Pour cela, il doit être d'abord revêtu de respectabilité. L'Etat français ne tennit-il pas cette image quand, Président en tête suivi de ses plus grands commis, il démarche pour ses ventes d'armes, et qu'il s'installe tranquillement dans un vague équilibre de la balance des comptes dû à ce que notre pays est devenu le premier vendeur d'armes du monde par tête d'habitant. Persévérant dans cette erreur, le gouvernement français voudrait aussi jouer les faiseurs de paix modèles. Tartufferie.

OU EST LA FRANCE PÉRENNE ?

Ceci pendant que le monde entier attend, au fond, que se manifeste quelque part une autorité morale qui proposerait la planche de salut : une O.N.U. enfin efficace, une instance d'arbitrage à laquelle seraient obligatoirement soumis tous conflits dépassant les frontières nationales, une instance qui corrélativement disposerait des moyens, et surtout des moyens économiques, de faire respecter ses verdicts.

Au lieu de se mettre en position morale de jouer ce rôle, la France se disqualifie, et par le chantage de la défense nucléaire, désavouée maintenant par bien des stratèges (voir article du Général Georges-Picot, *Le Monde* du 16.8.79), et par son commerce éhonté, et par la destruction corrélatrice de son économie.

Quelle tristesse. Il y a tout de même des moyens moins chers pour se suicider. Non ?

C'est peut-être aussi à tout cela que pensent vaguement les pauvres "auto-nomes" pour qui on réunit de graves comités.

Jacques-Paul Richard
Maire Adjoint du Mans

Tribune libre sur FR3

Louis Perrin, Claude-Roland Souchet et Gérard Brissé ont réalisé une émission diffusée le 20 juin 1979 sur la Troisième Chaîne de Télévision.

Les options du socialisme personneliste et les prises de position du Parti, face aux problèmes politiques d'aujourd'hui, ont été condensés pendant les quelques minutes imparties à cette tribune libre.

Une lucarne qu'il faudra réouvrir.

Voici l'essentiel de l'intervention de Louis Perrin lors du passage de la Jeune République à la Tribune libre de la télévision (FR3) le 20 juin 1979 :

« Je suis né dans un petit village des Vosges (Ventron), que j'aime beaucoup. Je suis O.S. machiniste à la Société des Eaux de Vittel. C'est à Vittel que j'ai découvert le syndicalisme ouvrier. J'ai participé à des stages à Bierville, en ce haut lieu où Marc Sangnier organisait, avant la guerre, des congrès en faveur de la paix et de la réconciliation entre les peuples français et allemand.

« Dans mon usine, je suis délégué du personnel et membre du Comité d'Entreprise. Les luttes syndicales m'ont toujours paru rejoindre le combat politique. Ces combats doivent être des combats de masse, chaque organisation gardant sa fonction et sa personnalité.

« Ma conviction est que l'indépendance syndicale doit être respectée sous tous les régimes. A la Jeune Ré-

publique, nous pensons que les classes laborieuses — ouvrières et paysannes — ne seront jamais mieux défendues que par elles-mêmes. Si toutes les couches laborieuses pouvaient s'engager, à tous les niveaux, la société des super-profits capitalistes subirait des changements décisifs.

« Ce qui est nécessaire, c'est la prise de responsabilité du plus grand nombre de citoyens, dans la liberté. Cette prise de responsabilité apporte plus d'épanouissement à chacun d'entre nous.

« C'est l'un des buts du socialisme personneliste : que chacun ait la faculté de se réussir par et pour les autres. Maintenant, il s'agit de s'affronter aux problèmes. Le Parti de la Jeune République s'est toujours associé aux luttes de la classe ouvrière. C'est ce combat que nous continuons à mener, aussi modeste que soit notre place. »

Louis Perrin

DES GRANDES STRATÉGIES AUX ESPÉRANCES POPULAIRES

par Franck Taillandier

C'est dans le combat de la vie que se forgent les énergies ! Qu'en est-il aujourd'hui ? Découragement, lassitude, sentiments confus d'avoir été trompés, tels sont les états d'esprit des classes laborieuses, en cette année 1979.

« ON NOUS A BIEN EU ! » Les grandes manœuvres ont été engagées avant les vacances, et il ne restait plus qu'à utiliser le moment le plus favorable (juillet-août) pour lancer la bombe sociale. Comme dans la réalité des combats guerriers, l'explosion laisse toujours un peu K.O., et il faut souvent la feuille de paie pour ressentir le pincement au cœur, une ponction mensuelle réelle de 70 F conjuguée avec les hausses du coût de la vie, cela fait très mal au budget des salariés petits et moyens qui, coincés entre le souci de garder l'emploi et les échéances, le logement, etc., ne savent plus trop bien à qui se fier.

Chacun sait que cette situation ne serait pas intervenue si les querelles stériles n'avaient pas agité depuis plus de deux ans, les partenaires de la "plateforme sécurité sociale" d'une part, et les partis de gauche d'autre part.

C'est bien là que les travailleurs de notre pays ne comprennent plus. Nous le disions ici en janvier-avril 1978 : « Ceux qui privilégient d'autres intérêts que ceux des travailleurs portent une lourde responsabilité dans les luttes populaires ».

A part quelques militants excités qui croient posséder seuls la vérité, la masse populaire n'est pas agressive, malgré qu'elle subisse chaque jour de multiples agressions, mais elle se méfie comme par instinct des absolus ; la peur de perdre le peu de liberté qui lui reste, puisqu'en définitive l'idéal social et politique, ne semble pas encore exister.

Cette situation est grave et inquiétante, car chacun sait fort bien qu'on ne peut inverser un courant de pratique sans qu'il se produise des réactions violentes. Il n'est pas vrai que l'on

puisse asseoir un pouvoir populaire dans ce contexte, avec 50 et quelques millièmes pour cent de voix. Il faut donc un consensus le plus large possible, qui même avec 56 % poserait de sérieux problèmes dans notre environnement international.

Alors comment voulons-nous dans ces conditions qu'une volonté d'agir anime les jeunes générations. Ils ont peut-être raison de dire qu'il n'y a rien de nouveau sous le soleil et qu'on n'aborde pas les vraies questions.

Tout est lié dans l'homme, il en est ainsi dans les économies, aussi revendiquer toujours les mêmes choses avec les mêmes refrains, hier, aujourd'hui, demain et après-demain, finit par perdre de la crédibilité, et n'engage pas à l'enthousiasme et à la dynamique.

Assurément, nous nous réjouissons des actions unitaires ponctuelles qui permettent de se retrouver, mais cela est-il suffisant ?

Nous sommes solidaires avec ceux qui luttent pour conserver leur emploi et parfois prennent collectivement la responsabilité d'un employeur défaillant, de ceux qui veulent protéger l'homme au travers des conditions de travail, etc. Mais enfin allons-nous indéfiniment courir après la carotte en attendant le matin joyeux où l'on acceptera de nous en faire cadeau, même s'il est empoisonné ?

Quand à nous, nous affirmons qu'il faut revoir nos conceptions des luttes et leurs motivations, si nous voulons que la grande masse des salariés, jusqu'aux petits artisans cultivateurs et commerçants, agissent dans un autre sens politique favorable à l'homme, et non aux puissances économiques et financières.

Il faut être honnête et reconnaître que la gauche dans son ensemble est loin de faire le plein des voix du monde salarial, qu'est-ce que cela veut dire ? Le cri de Mai 68 est en sommeil car personne ne semble vouloir le reprendre à son compte, et il faut dire que revendiquer "LA PARTICIPATION" réelle et

ficace, n'est pas de tout repos, les LIP en savent quelque chose, mais l'ESPÉRANCE est là, c'est le cri de la liberté d'expression qui tient compte des autres, de tous les autres, et appelle à de nouveaux dépassements.

L'homme d'aujourd'hui, qu'il soit barde de connaissances ou qu'il en soit démuné, veut être quelqu'un d'authentique, reconnu, et non ballotté d'un bord à l'autre, il ne veut plus accepter les diktats qui au gré des besoins en font un superman ou un chômeur ; il veut savoir, connaître sa condition et agir en responsable, seul moyen de lutter contre la morosité et le découragement, il veut faire lui-même son bonheur sans qu'on lui prépare sur un plateau. Il ne veut plus d'une fonction politique qui après son élection agit selon son programme, mais ne revient plus devant ses électeurs avant quatre ans, pour confronter ses actions avec les sentiments de la base.

Oui, la démocratie intégrale est la forme la plus élaborée d'un système politique, humain et respectueux de l'autre, mais c'est aussi la plus difficile à pratiquer et à admettre, même par ceux qui s'y réfèrent avec force.

Dans sa vision prophétique, Marc Sangnier avait raison quand il déclarait : « Tant que nous aurons la monarchie dans l'usine, nous ne pourrons avoir la république dans la société ». Sans peut-être en saisir toute la puissance, il avait mis le doigt sur le point central du débat social et politique actuel.

Le Patronat ne s'y trompe pas, et cela nous a valu le détournement des buts initiaux des Comités d'Entreprise, institués après la Libération, son opposition à toute forme de pouvoir et surtout de contrôle que ce soit dans le domaine des finances ou dans celui des options. Comment avoir le cynisme de demander des efforts aux seuls salariés et à leur famille, quand on sait que certaines grosses fortunes industrielles dépassent largement avec ou sans "arrogance" plus d'un milliard de revenu annuel ?

NON ! La classe politique et syndicale doit réfléchir avant qu'il ne soit trop tard à sa responsabilité profonde envers les masses salariales et populaires, établir d'autres stratégies susceptibles de dynamiser les personnes, en les engageant à l'action pour l'HOMME et pour les libertés, dans la perspective d'un socialisme personnaliste, c'est-à-dire fait par l'homme et pour l'homme !

F. T.

Nota : Quand nous disons l'homme, il s'agit de l'unité sociologique "homme et femme".

POUR UNE RÉPUBLIQUE SOCIALISTE ET DÉMOCRATIQUE AU SERVICE DE L'HOMME

CAMBODGE : LA DÉCANTATION

Gérard Brissé

Gérard Brissé préface le livre de Norodom Sihanouk « Chroniques de Guerre et d'espoir » (Hachette/Stock). Joignant l'expérience à ses dons d'analyste, il s'efforce d'élucider les causes du drame cambodgien. Comment le "Pays du Sourire" a-t-il pu subir l'engrenage de la guerre américaine, de l'autogénocide des Khmers rouges et de l'intervention vietnamienne ?

Le Prince Norodom Sihanouk a survécu et constitue une chance pour l'avenir d'un peuple menacé par les hégémonismes conflictuels des communismes soviétique et chinois. Mais, saura-t-il réaliser la souveraineté et l'intégrité territoriale de son pays, et créer "une Suisse asiatique" sans faire le jeu des Américains qui recherchent toujours des points d'appui, voire des bases, en Extrême-Orient ? La voie choisie par les États-non-alignés est un chemin de crête, mais Norodom Sihanouk apparaît comme un guide sûr, d'autant qu'il reste très populaire.

Souhaitons que le peuple cambodgien, pour lequel nous avons manifesté une sympathie active, retrouve le chemin de la paix et de l'indépendance.

La personnalité du Prince Norodom Sihanouk est familière à nos lecteurs. Depuis 1970, année fatidique où le président des États-Unis, Richard Nixon, décida l'invasion du Cambodge neutre, pacifique et indépendant, par les troupes américano-sud-vietnamiennes, nous n'avons cessé de préconiser la solution sihanoukiste comme étant la seule en mesure de ramener la paix dans une Asie du Sud-Est livrée aux convoitises et à l'affrontement, hier des grandes puissances et aujourd'hui de deux communismes.

La position du Prince Sihanouk, avant 1970, était la suivante : le Cambodge, pays de sept millions d'habitants (à l'époque), coincé entre la Thaïlande et le Vietnam beaucoup plus peuplés, doit pour survivre, se cantonner dans une stricte neutralité, en particulier par rapport aux "blocs" qui s'affrontent pour l'hégémonie de la planète. La préoccupation de Norodom Sihanouk, notamment dans les années 60, a toujours été que la guerre que les États-Unis livraient à l'URSS et à la Chine populaire par Vietnam interposé, ne déborde en territoire cambodgien.

Sur le plan intérieur, cela l'a amené à promouvoir un judicieux équilibre entre Cambodgiens de différentes tendances. C'est ainsi qu'en 1966, juste après la visite officielle du Général De Gaulle à Phnom Penh, lorsque Lon Nol, pro-américain notoire, fut nommé premier ministre, après que les élections législatives eussent amené à l'Assemblée une majorité de droite, Norodom Sihanouk constitua alors un "contre-gouvernement" composé de personnalités de gauche. Lon Nol était la caution de Sihanouk vis-à-vis des Américains ; le contre-gouvernement visait à s'attirer "les bonnes grâces des puissances communistes". Il permettait en outre, à l'intérieur, un équilibre réel des pouvoirs, le contre-gouvernement critiquant parfois de manière virulente les décisions du gouvernement en place.

Cette double caution vis-à-vis des grandes puissances permit à Norodom Sihanouk d'obtenir des États-Unis, en 1969, ce qu'il réclamait depuis longtemps, à savoir, la garantie officielle par Washington du respect de l'indépendance et de l'intégrité territoriale du Cambodge. Il a fallu l'esprit retors d'un Nixon — qui s'est du reste confirmé ultérieurement avec le scandale de Watergate — pour que soit déchiré quelques mois plus tard cet engagement solennel.

Ces garanties, Norodom Sihanouk les avait également obtenues "à pleins paniers" (selon sa propre expression) du gouvernement de Hanoï et du G.R.P. Sud-vietnamien ; en échange de quoi le chef de l'État cambodgien accorda à ces deux interlocuteurs, outre la reconnaissance diplomatique à part entière, une aide humanitaire très officielle en vivres et en médicaments, alors que la guerre du Vietnam faisait rage et que les victimes des bombardements américains et des combats se comptaient déjà par milliers. Moyennant quoi le Cambodge put demeurer cahin caha, jusqu'en 1970 à l'écart du conflit qui ensanglantait alors le Vietnam.

J'ai été de ceux qui, l'un des premiers, ont de 1963 à 1968, alors que j'étais correspondant de presse à Phnom Penh, soutenu les positions du Front national de Libération du Sud-Vietnam, alors en lutte contre les visées hégémoniques des États-Unis sur ce pays. Aussi bien le Front de la Patrie (Hanoï) que le F.N.L. Sud-vietnamien, apparaissent alors comme des organisations patriotiques de résistance contre une tentative impériale d'invasion, de domination par satrapes locaux interposés.

La République démocratique du Vietnam, puis ce qu'il est convenu d'appeler Gouvernement Révolutionnaire provisoire du Sud-Vietnam, étaient alors représentés à Phnom Penh par deux diplomates remarquables, l'ambassadeur Nguyen Thuong et Monsieur Nguyen Van Hieu.

Les successeurs du Prince Sihanouk à la tête de l'État cambodgien ont amèrement reproché à leur prédécesseur cette politique d'ouverture à l'égard du Vietnam socialiste. Toute la campagne violemment anti-communiste de Lon Nol, à partir d'avril 1970, fut axée sur le thème : « Sus aux Vietnamiens ». On sait ce qui s'ensuivit : les membres de la minorité vietnamienne au Cambodge (environ 400 000 personnes) furent systématiquement pourchassés, emprisonnés, parqués dans des enclos, massacrés, et leurs cadavres gonflés par l'eau jonchèrent le Mékong. Après quoi, Lon Nol adresse un véritable ultimatum au G.R.P. du Sud-Vietnam et à Hanoï pour leur signifier d'avoir à retirer leurs "sanctuaires" du Cambodge.

En quoi consistaient, du moins à l'époque sihanoukiste, ces fameux "sanctuaires" ? Essentiellement en quelques camps mobiles de repos dans des régions totalement inhabitées le long de la frontière vietnamienne, et qui servaient à soigner les blessés victimes des campagnes de "recherche et de destruction" menées par les troupes américaines dans les secteurs limitrophes, notamment dans la province vietnamienne de Tay Minh. Ces camps servaient à réceptionner en outre l'aide humanitaire — notamment en médicaments — offerte par des pays amis, et à acheminer ensuite en territoire vietnamien.

On a reproché à Sihanouk d'avoir "toléré" ces "sanctuaires" comme si, durant la seconde guerre mondiale, par exemple, un pays neutre comme la Suisse n'avait pas accueilli, lui aussi, des combattants en déroute sur son territoire... On l'a accusé également d'avoir "favorisé" le transit par le port de Sihanoukville d'armements destinés à la résistance vietnamienne... tout en omettant de préciser que ce transit, au reste très limité, sans compter la contrebande de riz, de viande de porc et de piles sèches notamment, était organisé avec art et méthode par Lon Nol et ses proches collaborateurs, avec la complicité de quelques douaniers véreux qui deviendront plus tard ministres... au grand dam des paysans qui se révoltaient contre les rackets sur le riz et qui, à partir des années 1967-68 s'insurgèrent contre leurs auteurs, à savoir les troupes placées sous le commandement direct de Lon Nol, et qui traquaient impitoyablement d'anciens réseaux khmers vietnamiens réactivés pour la circonstance !

Des sources "bien informées" ont alors fait état de "jacqueries" contre Norodom Sihanouk, alors qu'en réalité, ces révoltes étaient provoquées par les exactions des Khmers vietnamiens et les représailles des troupes de Lon Nol. Les paysans étaient (déjà) les principales victimes de cet affrontement que Sihanouk a maintes et maintes fois dénoncé et désavoué !



La loi sur les Prud'hommes date de 1806, instituée à Lyon par Napoléon I^{er}. Très imparfaite... puisque privilégiant les représentants patronaux, parmi les salariés, dont les chefs d'ateliers.

C'est seulement en 1905 et 1907 que les lois adoptent les caractères essentiels du système actuel, c'est-à-dire paritaires.

A l'époque, c'était déjà une entorse à la monarchie patronale dénoncée par Marc Sangnier, précisément en ce temps-là : « Tant que nous aurons la monarchie dans l'usine, nous n'aurons pas la république dans la société ».

Ces conseils de Prud'hommes deviennent paritaires, c'est-à-dire composés par moitié de représentants ouvriers et de représentants patronaux.

Malgré leur utilité, où ils existaient, il furent loin d'être généralisés et, suivant le pouvoir local qui était en place, de droite ou de gauche, ils étaient évités ou refusés, ou bien leur implantation était favorisée, d'où l'influence du pouvoir politique.

On a également affirmé que Norodom Sihanouk, qualifié de "corrompu" avait largement bénéficié de subsides vietnamiens pour "couvrir" ce trafic d'armes et cette contrebande. Non seulement ces allégations sont contraires à la vérité, mais Norodom Sihanouk s'est toujours élevé avec la dernière énergie contre ces trafics dont son pays était progressivement l'enjeu et le rendait économiquement exsangue. Et, à plusieurs reprises, il réclama un contrôle international énergétique sur toutes les routes, les ports, les aéroports, etc., bref, sur toutes les zones où des trafics d'armes en particulier, étaient censés être réalisés. Il s'est toujours heurté, à cet égard, à une fin de non-recevoir. Pourtant, il y avait au Cambodge une Commission internationale de contrôle instituée par les Accords de Genève de 1954, mais qui disposait en réalité d'un simple pouvoir d'observateur.

Les analystes impartiaux savent bien que Norodom Sihanouk s'est toujours élevé contre la corruption et l'agiotage sous toutes leurs formes, éternel Minotaure auquel sacrifiait régulièrement une bonne partie de l'aristocratie et la bourgeoisie locales et que les Khmers rouges terrassèrent de la manière que l'on sait. Sihanouk créa de multiples comités et organismes destinés justement à assainir certains secteurs de l'économie touchés par le démon de la corruption, plus particulier aux pays en voie de développement. Ses efforts ne furent pas toujours couronnés de succès car il répuugnait à user de la contrainte ; il n'épêche que cela lui valut d'être accusé de se comporter en dictateur, voire en "despote," par ceux-là mêmes qu'il fustigeait publiquement.

(à suivre)

COMMENT FONCTIONNENT LES PRUD'HOMMES ?

Les Conseils de Prud'hommes représentent une juridiction d'exception dans le dispositif judiciaire français. Ce Tribunal, comme signalé plus haut, est composé d'un nombre égal de juges salariés et de juges patrons. Le salarié sait qu'il sera défendu, au moins par moitié, par des juges salariés comme lui.

ORGANISATION DES CONSEILS DE PRUD'HOMMES

Les conseils de Prud'hommes sont créés ou modifiés par décret gouvernemental après consultation des états généraux et des organisations syndicales les plus représentatives au plan national.

Les Conseils sont appelés à juger les conflits individuels du travail qui relèvent de leur circonscription. La nouvelle loi crée au moins un Conseil de Prud'hommes dans le ressort de chaque Tribunal de Grande Instance (TGI). Il va de soi que, s'il n'y a qu'un seul conseil, celui-ci couvrira toute la circonscription du T.G.I. Dorénavant, le nombre des Conseils va être accru (il y en aura au moins 300, d'après les promesses du Ministre du Travail) mais surtout leur compétence s'étend à tout le territoire (hormis l'Alsace et la Moselle).

LES SECTIONS

Chaque Conseil de Prud'hommes est divisé en cinq sections : Encadrement, Industrie, Commerce et Services commerciaux, Agriculture, Activités diverses.

Tous les salariés dépendent désormais obligatoirement d'une de ces sections. C'est l'activité principale exercée par l'entreprise qui détermine la section du salarié. Une secrétaire qui travaille dans une entreprise de métallurgie dépendra de la section industrie. Si la même secrétaire était employée chez un notaire ou un médecin, elle dépendrait de la section "Activités diverses." Ainsi, tout le personnel d'une même entreprise (sauf celui de l'encadrement) relève de la même section, quelles que soient leurs fonctions dans l'entreprise. Il faut 8 conseillers au minimum par section, 4 patrons et 4 salariés. Le projet gouvernemental et les organisations syndicales étaient favorables à la suppression des sections. L'Assemblée Nationale, par un amendement des partis de droite, inspirés par le C.N.P.F., a rétabli les sections, ce qui a pour conséquence d'alourdir le fonctionnement des Conseils et de diviser les travailleurs.

Alors que le Patronat et F.O. voulaient que les juges soient désignés (et non élus comme le réclamait la C.F.D.T.) par les organisations syndicales les plus représentatives, le Parlement a décidé de maintenir le système des juges élus. Il n'y a pas de magistrats professionnels siégeant au Conseil des Prud'hom-

ÉLECTIONS AUX PRUD'HOMMES

Louis Perrin

mes. Deux exceptions toutefois : l'Alsace et la Moselle qui ont en permanence un juge professionnel non élu, assisté d'assesseurs patrons et salariés, ayant la qualité des Conseillers Prud'hommes.

LA COMPÉTENCE DES CONSEILS

Les Conseils de Prud'hommes sont juges de tous les litiges qui surgissent à l'occasion du contrat de travail entre les travailleurs et leurs employeurs lorsqu'ils n'ont pas pu obtenir satisfaction par les délégués ou directement à l'employeur. Comme il est dangereux d'agir en Justice contre son employeur — alors que l'on continue à travailler à son service — la plupart des demandes sont présentées après la rupture du contrat de travail. Elles concernent le plus souvent le paiement des salaires, de primes, de préavis, des congés payés, de l'indemnité de licenciement, de dommages-intérêts pour licenciement abusif. Souvent aussi, le patron refuse de donner des bulletins de salaire ou un certificat de travail conforme à la situation réelle où se trouve le travailleur. Un certificat de travail rédigé dans des conditions irrégulières peut être rectifié par les juges et peut donner lieu à l'attribution de dommages-intérêts, s'il en est résulté un préjudice pour le salarié.

Les fonctionnaires ne peuvent pas présenter leurs différends devant les Prud'hommes : ils relèvent de la Juridiction administrative. En revanche, les travailleurs du Secteur nationalisé peuvent faire appel à la juridiction prud'homale. 12 décembre 1979 : Elections des Prud'hommes. Nous notons que c'est grâce au Congrès des Prud'hommes qui s'est déroulé à Vittel en novembre 1977, que la CFDT et la CGT ont obtenu de notables améliorations dans cette institution.

Signalons aussi que ces élections seront d'une grande importance pour les syndicats. Elles serviront à mesurer leur représentativité. Elles seront néanmoins un obstacle à l'unité, cette unité qui serait souhaitable contre les mesures gouvernementales actuelles prises vis-à-vis des salariés... car chaque syndicat, pendant cette période, fera du "chacun pour soi" et le gouvernement risque d'en profiter pour maintenir son action anti-sociale.

NOTES DE LECTURE

Jean Pralong

Jean Pralong, Directeur de notre publication, a participé par son témoignage à l'œuvre de Pierre Héritier, Roger Bonnevalle, Jacques Ion et Christian Saint-Sernin : « 150 ans de luttes ouvrières dans le bassin stéphanois » (Editions Le Champ du Possible).

En décembre 1977, Jean Pralong, au Congrès C.F.D.T. de la Loire, a été très applaudi, lorsqu'il a stigmatisé les atteintes portées par le gouvernement à la Sécurité Sociale, en faisant partager une expérience qui remonte aux lendemains de la première guerre mondiale.

Le vice-président de notre parti a défendu les valeurs et le programme de la Jeune République pendant plusieurs décades, dans la région de Saint-Etienne. Ses engagements sur le plan syndical et politique, au temps du Front Populaire et de la Résistance — il a échappé de justesse à la Gestapo dans la nuit du 3 au 4 février 1943 — se sont poursuivis, après la Libération, dans le droit fil d'une vie au service du peuple.

Les auteurs du livre concluent : « La Jeune République est la première organisation politique qui a aidé l'U.D.C.F.T.C. de la Loire à rejeter l'ancienne idéologie de collaboration de classes du christianisme social et à analyser plus clairement les rapports de force politiques ».

Maurice Laudrain : un regard neuf sur le socialisme

Il est des utopies qui finissent par s'insérer dans la réalité. N'en doutons pas, l'utopie de Maurice Laudrain, disciple de Jacques Duboin, sera de celles-là. Le titre de son essai : « *Sortir de la pagaille et les politiques sclérosées* », paru à la Maison "Les publications universitaires", 3 bis, quai aux Fleurs, Paris IV, est déjà tout un programme.

Ce livre est divisé en trois parties : la première est consacrée à l'analyse de la situation financière, économique et sociale de la France actuelle. L'auteur se réfère en particulier au professeur Raymond Barre en ces termes : « Monsieur Raymond Barre a parfaitement compris le caractère inflationniste de notre système financier et la politique qu'il conduit, depuis qu'il est Premier ministre, le prouve. Mais son comportement est cependant plus politique qu'économique. Il sait, mieux que personne — y compris certains responsables de la Gauche — que l'économie capitaliste a atteint ses propres limites. Il n'ignore pas que sa politique économique et financière n'assurera pas le bien public mais seulement la survivance, pendant quelques années encore, d'un régime périmé. C'est pourquoi il ne dit pas, ainsi que son prédécesseur, qu'il voit le "bout du tunnel", il déclare que plusieurs années seront nécessaires pour rétablir la situation... alors qu'il sait bien que les structures économiques et financières actuelles rendent ce "rétablissement" impossible ! Il se donne du champ dans le seul but de calmer les impatiences populaires ».

La seconde partie du livre passe en revue les différentes variantes historiques du socialisme, des "judéo-chrétiens" aux "institutionnels", en passant par les "utopistes" et les "doctrinaires".

Enfin, selon Maurice Laudrain, la crise actuelle aboutit à l'élimination progressive des petites et moyennes entreprises ; elle vise à une large concentration monopoliste de la production et de la distribution, qu'accélère encore la dépendance extérieure : démission énergétique et informatique qui placent un peu plus la France sous la coupe des transnationales. Elle est en outre génératrice d'inflation et de chômage.

La solution ? Elle ne consiste certainement pas à réduire la croissance et l'abondance, mais bien plutôt à produire pour distribuer et non pour gaspiller, à réaménager en conséquence les circuits de distribution, à instaurer une monnaie exclusivement destinée à la consommation, à adapter les revenus en fonction de la production nationale, à utiliser à cet effet un réseau cohérent de télématique.

Maurice Laudrain propose dans ce sens une "charte de la civilisation socialiste" dont les propositions sont trop denses pour être résumées en quelques lignes et à travers lesquelles il entrevoit l'utilisation intensive du progrès technique en faveur de tous, dans une France indépendante et largement décentralisée.

G. B.

Andrée Michel :

LES FEMMES DANS LA SOCIÉTÉ MARCHANDE (PUF)

Andrée Michel a publié un ouvrage collectif, aux Presses Universitaires de France : "Les femmes dans la société marchande".

Elle évoque notamment l'inclusion des productions domestiques dans le Produit National Brut. Sait-on que, vers 1973, en France, la production domestique d'une mère de deux enfants pouvait être évaluée à 42 000,00 F par an ? La redistribution des rôles masculin et féminin, dans la famille et la société, commence seulement à bouleverser les mœurs.

La décolonisation de la femme ne va pas sans poser de problèmes à l'identité de l'homme.

LA DÉMOCRATIE
EST
L'ORGANISATION
SOCIALE
QUI TEND
A PORTER
AU MAXIMUM
LA CONSCIENCE
ET
LA RESPONSABILITÉ
CIVIQUE
DE CHACUN

Marc Sangnier

La Jeune République **PARTI SOCIALISTE PERSONNALISTE**

DANS SON PRÉAMBULE AUX STATUTS, **LE PARTI DE LA JEUNE RÉPUBLIQUE PRÉCISE :**

Art. 2 : « Le socialisme d'inspiration personaliste dont se réclame la Jeune République implique la participation de tous les citoyens à la vie économique et politique (...) dans le sens d'un plein épanouissement de la personne humaine. »

Art. 8 : « La Jeune République se prononce : pour la promotion et la libération de la femme, sur le plan professionnel, social et familial, afin de réaliser une égalité effective entre l'homme et la femme. »

DANS CETTE PERSPECTIVE, **LE PARTI DE LA JEUNE RÉPUBLIQUE PROPOSE :**

- L'égalité dans le couple et la suppression de la notion de chef de famille systématiquement attribuée à l'homme.
- La révision des manuels scolaires vers une autre image de la femme.
- Des prestations familiales dès le premier enfant et jusqu'au dernier d'âge scolaire ou universitaire.
- Droit à la détente, à l'amitié, aux loisirs.
- Droit au travail et à la retraite pour tous, hommes et femmes, sans exclusive.
- Des stages de formation professionnelle et de recyclage.
- Un statut de co-exploitante pour les agricultrices et les commerçantes.
- Egalité économique, sociale et politique des femmes et des hommes.

POUR UNE RÉPUBLIQUE SOCIALISTE ET DÉMOCRATIQUE AU SERVICE DE L'HOMME

ADHÉREZ AU PARTI DE LA JEUNE-RÉPUBLIQUE
Villa n° 6 — 9, Boulevard Jean-Mermoz — 92200 NEUILLY (Hauts-de Seine)

NOM Prénom

Adresse

Adresse la somme de au C.C.P. 20.896-71 PARIS.

Date et Signature